

Société

UNIS (DANS LA DIVERSITÉ), NOUS TENONS, DIVISÉS, NOUS TOMBONS

Flora Bolter

05/09/2025

Partout en Europe, les mouvements « anti-genre » progressent, et ils attaquent tout particulièrement les droits des personnes trans, non binaires et intersexes – attaques qui ont des conséquences sérieuses dans le quotidien de ces personnes. Ces mouvements se présentent parfois comme les défenseurs des femmes et des enfants, voire parfois ceux des lesbiennes, des gays et des personnes bi. Pour Flora Bolter, codirectrice de l'Observatoire LGBTI+ de la Fondation Jean-Jaurès, le mouvement progressiste ne doit pas céder à cette falsification.

À l'été 2025, on compte 22 des 46 États membres du Conseil de l'Europe qui ont ouvert le mariage aux couples de même sexe et 12 qui ont mis en place des mécanismes de changement de la mention du sexe à l'état civil qui sont fondés sur l'autodétermination, dans la droite ligne des recommandations faites par les organisations internationales de défense des droits humains¹. La reconnaissance des droits des lesbiennes, des gays, des personnes bi, trans et intersexes (LGBTI) atteint donc un niveau sans précédent dans notre région du monde. Dans le même temps, **l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne montre une augmentation des expériences de harcèlement et de violences rapportées par des personnes LGBTI entre 2019 et 2024². En effet, les lois contre la « propagande » sur le modèle poutinien, comme celle initiée par Viktor Orbán pour interdire la marche des fiertés à Budapest, ou l'introduction de clauses restrictives dans la constitution pour définir le genre, le mariage ou la famille, sont désormais des lieux communs des mouvements populistes illibéraux à travers l'Europe** (ainsi que dans les États-Unis de Donald Trump). Les droits des personnes LGBTI se retrouvent donc politiquement à la croisée des chemins, dans une Europe qui a historiquement été à l'avant-garde de ces droits.

Et pourtant, certains mouvements progressistes gardent le silence face à la dissémination d'une désinformation dangereuse sur les personnes LGBTI, alors même que, de manière explicite et démontrable³, cette dernière provient directement de groupes ultraconservateurs étatsuniens et fait partie de leur campagne mondiale contre le droit de choisir. Pire, certains semblent donner crédit à l'idée spéieuse que les droits des personnes LGBTI seraient confusément en

contradiction avec les droits des femmes et ceux des enfants. Et même parmi la communauté LGBTI, un prétendu « mouvement LGB » commence à émerger, ostensiblement pour défendre les droits liés à l'orientation sexuelle (mais, en pratique, presque exclusivement voué au plaidoyer contre les droits des personnes trans).

Il n'est pas surprenant que les éléments de désinformation actuels concernant les droits LGBTI se concentrent principalement sur l'identité de genre et les personnes trans : ils s'appuient sur les stéréotypes et sur le malaise d'une partie de la population à l'égard d'une toute petite population dont la visibilité et l'acceptation ont progressé ces dernières années.

Les nouvelles générations ont en effet plus de facilité que les précédentes à déclarer une identité de genre non normative, ce qui donne une plus grande visibilité aux personnes trans et non binaires aujourd'hui que par le passé⁴. Bien que cela soit en réalité indissolublement lié à l'érosion de tabous sociaux, certains n'hésitent pas à brandir le spectre d'une « épidémie de transidentité », avec son lot de théories du complot à base de « manipulation » ou de « propagande », répétant ainsi mot pour mot les accusations faites envers le mouvement gai et lesbien dans les années 1980 et 1990. Rajoutez à cela la déploration virulente d'un prétendu « extrémisme de l'idéologie du genre », une bonne dose de pseudo-science sensationnaliste, un zeste de « revues de littérature » biaisées et de pseudo-diagnostics rejetés par les sociétés scientifiques et vous avez la recette pour créer une panique morale en bonne et due forme.

Un tombereau de « controverses » inventées de toutes pièces dont certains médias en mal de sensationnalisme se font l'écho ont focalisé une partie du débat public sur des peurs hyperboliques et une argutie métaphysique autour du genre, alors que nous devrions au contraire nous focaliser sur ce qui compte en matière de droits humains : les expériences de vie et les besoins en matière de politiques publiques des personnes trans, non binaires et intersexes, qui sont indéniablement confrontées à des discriminations et violences et ont les mêmes droits inaliénables que les autres.

Les peurs qui sont invoquées sont en large mesure imaginaires. Aucun des États qui ont fondé leurs procédures de changement d'état civil sur l'autodétermination n'a déploré d'abus. Même si certaines personnes trans, comme dans tout groupe humain, peuvent bien sûr commettre des délits, l'idée qu'un nombre significatif de personnes pourrait délibérément choisir d'être confronté à un risque de discrimination aussi grand pour accéder frauduleusement à des titres, des fonctions ou des lieux non mixtes est absurde. Les identités trans et non binaires ne sont aucunement des troubles de la santé mentale, comme l'Organisation mondiale de la santé l'a explicitement souligné⁵. Et d'un point de vue féministe, exiger que le fait d'être « femme » fasse l'objet d'une définition légale⁶ et que cette dernière soit fondée sur la biologie et seulement la biologie signifie adhérer à

l'idée que la biologie est une fatalité, qu'il doive y avoir une *summa divisio* indépassable de l'humanité en deux sexes, avec des droits et devoirs différents-mais-égaux pour les unes et pour les autres. Une telle vision ne reflète en aucun cas la réalité de la pensée féministe dans sa diversité. Il est possible de mobiliser les protections posées par le droit contre les violences sexistes sans pour autant adhérer à une vision qui peut si facilement être retournée contre le droit à disposer de son corps. Les droits procréatifs ont une importance vitale, ils sont une pièce maîtresse de l'égalité entre femmes et hommes : c'est aussi précisément pour cela qu'il faut se garder de réduire l'existence et l'identité des femmes aux aspects reproductifs, même avec les meilleures intentions.

Et pendant que nous perdons notre énergie en débats stériles sur l'essence de la féminité ou que nous marchandons sur le degré d'intervention chirurgicale stérilisante⁷ qui pourrait être acceptable comme précondition pour ouvrir le droit au changement d'état civil (réponse : en aucun cas de telles interventions ne doivent être imposées⁸), les personnes qui sont au cœur de ce débat voient leur dignité et leurs droits niés jour après jour, et de plus en plus. Le harcèlement des enfants et des jeunes trans, non binaires ou intersexes est validé et codifié par l'ensemble des initiatives législatives contre « l'idéologie du genre » qui visent l'éducation globale à la sexualité.

En Europe comme aux États-Unis, la stratégie de la droite ultraconservatrice est la même : attaquer les droits des personnes trans pour attaquer les droits de toutes les personnes LGBTI et pour saper dans le même temps les droits sexuels et procréatifs. Pour ce faire, il s'agit de créer la division au sein du mouvement LGBTI et d'opposer sans raison féministes et personnes trans.

Mais les droits des uns ne s'obtiennent pas et ne sont pas réellement défendus par le fait de sabrer ceux des autres : les droits humains ne sont pas un jeu à somme nulle où nous devrions nous battre entre nous pour des bribes de protection légale et des lambeaux de dignité. Les démagogues anti-choix et ultraconservateurs, les robots poutiniens et les « influenceurs » masculinistes ont construit un ensemble de désinformation qui vise à diviser et à monter les uns contre les autres toutes les victimes de marginalisation et de discrimination. Féministes, activistes LGBTI et mouvements progressistes doivent former un seul et même front car ils partagent l'espoir d'une société fondée sur l'égalité et les droits humains. À l'heure où nous faisons face à la menace d'une prise de pouvoir des mouvements illibéraux d'extrême droite dans les démocraties européennes, nous devons nous focaliser sur cet idéal qui nous unit – et non sur les distractions dangereuses qui veulent nous diviser.

La version originale (en anglais) de cette note a été publiée le 5 mai 2025 et est à retrouver sur le site du [Progressive Post](#) et dans sa version papier n°28, été 2025, pp. 47-48.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

1. Voir la [Rainbow map](#) réalisée par Ilga Europe.
2. European Union Agency for fundamental rights, [Harassment and violence against LGBTIQ people on the rise](#), 14 mai 2024.
3. Voir à ce sujet les travaux de l'European Parliamentary Forum for Sexual and Reproductive Rights et notamment le rapport [The next wave: how religious extremism is regaining power](#), 27 juin 2025.
4. « [LGBT Pride 2023 : 10% des Français s'identifient comme LGBT+](#) », Ipsos, 1^{er} juin 2023.
5. World Health Organization, « [Gender incongruence and transgender health in the ICD](#) ».
6. United Nations Human Rights, « [UN experts warn of legal uncertainty and rights implications following UK Supreme Court ruling](#) », 22 mai 2025.
7. Obligation posée par le législateur jusqu'en 2016 en France, et toujours posée dans de nombreux pays européens au sens large, de faire la preuve d'une opération chirurgicale entraînant la stérilité avant de pouvoir être reconnu dans un autre genre juridique. Voir la [carte](#) consacrée à ce sujet réalisée par Trans Rights Map Europe and Central Asia en 2025.
8. Cour européenne des droits de l'homme, [Arrêt A.P., Garçon et Nicot c. France - 79885/12, 52471/13 et 52596/13](#), 6 avril 2017.